

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Français 1.2			
Code	PEPS1B10PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be) HELHa Gosselies Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Aude VANGILBERGEN (vangilbergen@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. À partir d'exemples d'activités menées en classes maternelles, d'énumérer et d'expliquer des concepts tirés de textes légaux et de documents de référence.
- II. Au départ d'un questionnaire, de reformuler, d'expliquer, d'analyser et de synthétiser des contenus et des concepts liés à la discipline. En outre, l'étudiant devra être capable de justifier l'emploi de la méthodologie choisie
- III. À partir de descriptions d'échanges langagiers en préscolaire, d'analyser, de réagir et de justifier son intervention pédagogique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B10PSA Français 2

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B10PSA Français 2

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 2			
Code	22_PEPS1B10PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des trois champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable :

1. A partir d'exemples d'activités menées en classes maternelles, d'énumérer et d'expliquer des concepts tirés de textes légaux et de documents de référence ;
 Au départ d'un questionnaire, de reformuler, d'expliquer, d'analyser et de synthétiser des contenus et concepts liés à la discipline.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La langue française en classe maternelle (intervention de l'enseignant, préparations pour les stages, formulation de consignes).

La langue orale (l'API, production et articulation des sons).

Le développement et l'acquisition de la langue maternelle.

Découverte de livres pour enfants.

Démarches d'apprentissage

Exposé théorique suivi de réflexions individuelles et en groupes.

Travail d'observation en classes maternelles pour inférer.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations formatives.
Exercices complémentaires.
Participation active au cours.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, colloques, conférences, partenariats, ressources audiovisuelles et livresques, Internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'orthographe sera évaluée à raison de 10% de l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).